

Lettre aux membres

Cette journée a permis de nous familiariser avec les infrastructures techniques des Laboratoires Weleda et de prendre conscience du travail administratif très important, vorace de temps et de personnes. Nous avons été informés des aspects suivants :

- Affaires pharmaceutiques (pharmacovigilance, compliance, contrôle de la publicité, échantillons médicaux gratuits, loi anti-cadeaux) ;
- Réforme du médicament ;
- Enregistrement, AMM ;
- Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF), gestion de la qualité.

La décision de l'arrêt de fabrication des doses globules a été admise.

Les formes galéniques suppositoires et collyres posent encore de grandes difficultés de maintien. L'assortiment des médicaments sera revisité ultérieurement.

Dans ces décisions difficiles, le souci de privilégier la pérennité des remèdes spécifiques de la médication anthroposophique reste toujours très vif et présent.

Pour la poursuite fructueuse des rencontres avec les Laboratoires Weleda, il est important que vos remarques, vos besoins, vos désirs, me reviennent régulièrement, afin que je puisse les soumettre à la réflexion de l'ensemble des interlocuteurs et des responsables des Laboratoires Weleda (jean.zandonella@wanadoo.fr). Cet espace de dialogue est une chance inouïe pour l'évolution de notre biographie médicale.

Je vous tiendrai régulièrement informés en retour, des réflexions et des décisions prises au sein de ce groupe.

A toutes et à tous, mes plus cordiales salutations et mes meilleurs vœux pour l'Année 2013 !

Dr Jean Zandonella, Guebwiller

Cas cliniques

Mme A.R. (65 ans), Mme M.K. (56 ans), Mr M.A. (72 ans) : quelques personnes qui récemment sont venues me voir me parlant de manifestations articulaires douloureuses touchant les membres supérieurs et inférieurs :

- douleurs marquées surtout aux doigts des 2 mains, poignets, épaules ;
- douleurs lombaires et sacro-iliaques irradiant dans les 2 membres inférieurs ;
- œdèmes des mains et des chevilles ;
- démarche difficile et raideur des membres supérieurs.

Biologie : signes inflammatoires marqués, chute du fer, perturbation de l'électrophorèse des protéines. Il s'agit de pseudo polyarthrite rhizomélique.

Ces patients avaient déjà un traitement établi : 40 à 60 mg de cortisone / jour et des A.I.N.S.

Mon approche thérapeutique a consisté à :

- Revoir la diététique : arrêt de tous les produits laitiers, pas de gluten, le moins de viande possible.
- *Aconitum napellus* D3 10% / *Arnica montana*, pl. tot. D1 10% / *Bryonia* D2 10% / Excipient q.s.p. 100%, Dilution : 25 gouttes 3 x / jour, avant les repas ;
- *Colchicum autumnale* D2 10% / *Sabina* D3 10% / Excipient q.s.p. 100%, Dilution : 25 gouttes 3 x / jour, après les repas ;
- *Apis mellifica* D8, Dilution : 10 gouttes 4 x / jour pendant 10 jours, puis matin et soir ;
- *Resina laricis* D5 / *Silicea* D30 aa, Dilution : 15 gouttes 3 x / jour ;

J'ai pu diminuer la cortisone à 20 mg / jour après 3 jours, puis 10 mg / jour pour arriver au bout de 15 jours à 5 mg / jour et arrêt total des A.I.N.S.

Au bout d'un mois de traitement identique, il reste encore 2,5 mg de cortisone.

L'évolution clinique : douleurs, œdèmes en régression rapide ; amélioration nette et durable des fonctions articulaires.

Après 6 semaines de traitement, je conseille d'arrêter *Apis* et de passer à 2,5 mg de cortisone 2 x / semaine.

Dr Jean Zandonella, Guebwiller

N° 1 - Janvier 2013

Chers Confrères, Chers Amis,

Vous recevez ce jour le premier numéro de notre Lettre aux membres !

Cette lettre se veut être un lien du Conseil d'Administration vers les membres de l'AMAF, permettant d'apporter des informations sur l'évolution et le devenir de notre médecine actuelle et également un lien entre les membres. Nous souhaitons qu'elle devienne un lieu d'échanges. Cette lettre est aussi destinée à évoluer, et toutes les suggestions seront les bienvenues.

Dans ce premier numéro, nous avons tenu à vous informer de la situation de la médecine anthroposophique, en France, en Europe, et dans le monde. Vous découvrirez également un cas clinique. Avec nos vœux les meilleurs pour l'année 2013 !

Dr Dominique Leiber, Munster

Situation de la médecine anthroposophique en France

Nous voulons vous tenir informés des menaces qui pèsent sur la médecine anthroposophique.

Comme plusieurs d'entre vous l'ont certainement appris, dans le Guide de la MIVILUDES paru en avril 2012, la médecine anthroposophique est citée parmi les méthodes thérapeutiques susceptibles de donner lieu à des dérives sectaires. Elle est suspectée, dans ce guide, d'être exercée par « des pseudo thérapeutes » à qui elle procurerait des « revenus confortables ».

Suite à cette publication, Mme Colette Pradelle, Présidente de l'APMA (Association de Patients de la Médecine Anthroposophique) envoie le 11 juillet 2012 au Président de la MIVILUDES une lettre lui demandant des explications sur le fondement de cette suspicion.

Mr Serge Blisko, Président de la MIVILUDES, répond le 27 août 2012 que la médecine anthroposophique n'est pas reconnue en France. Il cite la réponse du Secrétaire d'État à la Santé du 10 février 2000 à une question écrite du Sénateur Hubert Haenel et qui qualifie la médecine anthroposophique comme résultant d'un mouvement mystique et d'un ésotérisme occidental. Il poursuit en précisant que cette médecine n'a fait l'objet d'aucune validation par les organismes responsables (GAT, Groupe d'Appui Technique auprès du Ministre de la Santé) et qu'en conséquence elle peut être ouverte à des dérives potentielles.

Il est fait allusion à un dentiste qui aurait expliqué à un patient une malposition dentaire en rapport à une problématique familiale. Ces faits ont été suivis avec la plus grande attention par le CNP MEP - SMA (Conseil National Professionnel des Médecins à Expertise Particulière - Section Médecine Anthroposophique) créé en 2011, suite à la loi Bachelot, et réunissant toutes les associations médicales responsables de la médecine anthroposophique en France (AFMA, AMAF, AREMA, IFE-MA) Celui-ci bien que tout d'abord non clairement impliqué (la suspicion était formulée à l'encontre des « pseudo thérapeutes » et non des médecins), a fait d'emblée appel aux conseils d'un avocat.

La situation s'aggrava avec la diffusion par lettre circulaire de la réponse de la MIVILUDES à tous les Présidents des Conseils de l'Ordre.

Devant cette suspicion, désormais ciblée, des médecins, le CNP MEP- SMA a décidé d'entreprendre des actions vigoureuses dans trois domaines :

1. Demande par avocat du dossier auprès de la MIVILUDES.
2. Démarches en direction du Conseil de l'Ordre. Deux Présidents Départementaux ont déjà été contactés (Haut-Rhin et Bas-Rhin). Ceux-ci sont disposés à transmettre au Président du CNOM les protestations de nos confrères indignés, ainsi qu'une demande d'entretien auprès du Président du Conseil National.

Une demande d'explication par avocat concernant la diffusion de la réponse de la MIVILUDES aux Présidents des Conseils de l'Ordre.

Pourquoi cette diffusion sans aucune information préalable auprès de nos associations professionnelles ? Cela nous paraît inadmissible.

Une question écrite a été posée par le Sénateur Médecin du Ht-Rhin Jean-Louis Lorrain sur le fonctionnement de la MIVILUDES, demandant si les associations de médecine anthroposophique ont été contactées.

Le Sénateur Jean-Louis Lorrain se propose d'accompagner de manière active la démarche auprès du CNOM. Précisons que Mr Jean-Louis Lorrain est médecin, qu'il a été nommé membre du CA de l'Agence du Médicament, membre de la Commission Santé du Conseil de l'Europe.

3. Entreprendre toutes les actions nécessaires pour la reconnaissance de la médecine anthroposophique.

Toutes ces démarches ont nécessité la constitution d'un dossier de présentation de la médecine anthroposophique. Nous sommes en droit d'espérer que toutes ces démarches aboutiront.

Vous pouvez nous aider dans ces démarches en nous informant de vos relations éventuelles avec les Conseils de l'Ordre dont vous dépendez.

Vous pouvez me contacter : Tél : 03 89 71 17 16 - Email : boudot.claude@calixo.net

Peut-être avez-vous d'autres idées à nous faire part ? Nous vous remercions de ne rien entreprendre sans concertation.

La situation est donc grave, mais nous avons de réels soutiens. Nous pensons que nous saurons combattre ces suspicions inacceptables. Nous devons nous mobiliser !

Nous vous tiendrons informés des événements à venir et vous assurons de notre mobilisation.

Avec mes salutations confraternelles et mes meilleurs vœux pour l'année 2013.

Dr Claude Boudot, Colmar

À noter

Le montant de la cotisation 2013 s'élève à 160,00€ (1/2 tarif pour les étudiants ; cf. plaquette en annexe). Renseignements et adhésion auprès du secrétariat : Dr Michel Salmon 51bis rue Universelle 84000 AVIGNON Tél. / Fax : 04 90 82 31 58 Email : msalmon357@orange.fr

Les congrès en 2013 :

- AMAF / IFEMA : du 9 au 11 mai 2013 à Villié Morgon (69) - Thème : «Viscum album et nouvelles approches en oncologie intégrative».

Le séminaire sera suivi d'une journée «Approche de l'eurythmie thérapeutique», du samedi 11 mai 14h30 au dimanche 12 mai 12h30.

- Congrès interprofessionnel : Mont Saint-Michel du 7 au 10 novembre 2013 - Thème : «Entre nerf et sang, l'homme».

Les suggestions concernant cette Lettre aux membres, ou vos propositions d'articles pour la prochaine Lettre, sont à adresser à Dr Dominique Leiber 23 rue des chataigniers 68140 Munster - dr.leiber@gmail.com

Lettre aux Membres Janvier 2013 - Éditeur AMAF - Comité de rédaction : Dr C. Boudot, Colmar ; Dr D. Leiber, Munster ; Dr X. Perrut, Mulhouse, Dr J. Zandonella, Guebwiller

Situation de la médecine anthroposophique en Europe et dans le Monde

L'ECPM (Conseil européen des médecins pour le pluralisme thérapeutique) a pour but le développement et le soutien de la pluralité des courants médicaux sur le plan européen et dans chacun des pays de l'UE. L'ECPM assure un travail de défense des CAM (Médecines Complémentaires et Alternatives). L'ECPM représente 52 000 médecins issus de 45 associations, exerçant l'homéopathie, la médecine anthroposophique, la médecine traditionnelle chinoise, l'acupuncture, la phytothérapie, la neuralthérapie, la naturopathie et la médecine ayurvédique. Des rencontres auprès de la commission européenne DG Sanco ont eu lieu en collaboration avec d'autres associations européennes telles que ECH (European Committee for Homeopathy), ICMART (International Council of Medical Acupuncture and Related Techniques), IVAA (Internationale Vereinigung Anthroposophischer Ärztgesellschaften - Fédération internationale des associations médicales anthroposophiques) réunis au sein de la « CAMdoc Alliance » pour présenter les différentes pratiques des CAM, et faire des démarches en vue d'une reconnaissance européenne. La commission DG Sanco connaît bien les CAM, ainsi que l'intérêt porté par les patients pour les CAM et l'existence d'associations de médecins des CAM. En octobre 2012 a eu lieu pour la première fois, devant le parlement Européen, une journée de présentation officielle des CAM. Le Rapport «Cambrella», issu des recherches dans 16 Universités de l'UE et remis le 29 novembre 2012, a donné des recommandations concernant l'intérêt des CAM dans le système de santé Européen.

L'IVAA : Fédération internationale des associations de médecine anthroposophique, réunit les délégués de 35 pays à travers le monde*. Une conférence mondiale a lieu tous les ans en septembre au Goetheanum (Dornach, Suisse), pour coordonner les initiatives et travailler vers une reconnaissance officielle de la médecine anthroposophique, jusqu'à son inscription dans la législation. Des rencontres et échanges ont lieu sur les questions fondamentales : qu'est-ce qui empêche le développement de la médecine anthroposophique dans chaque pays ? Comment faire face à ces difficultés ? Qu'est-ce qui fonctionne dans chaque pays ? Des rencontres avec les laboratoires de fabrication des médicaments anthroposophiques : Weleda et WALA sont organisées régulièrement. Pour mieux défendre la médecine anthroposophique et nos médicaments, l'accent est mis actuellement sur l'importance de la recherche et la publication de cas cliniques par les médecins. En vous souhaitant une heureuse et fructueuse année 2013 !

Dr Xavier Perrut, Mulhouse

* Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Géorgie, Grande-Bretagne, Hollande, Italie, Lettonie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Philippines, Suède, Suisse, Ukraine, et aussi Chili, Egypte, Hongrie, Népal, Pérou...

Groupe interlocuteurs

Suite à un premier travail entre les médecins responsables des différentes associations médicales anthroposophiques en France et les responsables des Laboratoires Weleda, l'assortiment des médicaments (unitaires et complexes) a été reconsidéré. Il a fallu, non sans difficultés, adapter nos habitudes, nos expériences et nos désirs à une rigueur nouvelle pouvant permettre ainsi aux Laboratoires Weleda de s'inscrire dans une pérennité possible. Il est apparu à la conscience des différents membres acteurs que l'existence de nos remèdes doit absolument pouvoir s'autogérer sans l'aide sempiternelle des produits cosmétiques.

D'autre part, les nombreuses rencontres récentes dans le cadre de la constitution du CNP MEP - SMA (Conseil National Professionnel des Médecins à Expertise Particulière - Section Médecine Anthroposophique) et l'idée précieuse du Dr François Hibou ont donné naissance à une initiative : la création d'un groupe d'interlocuteurs reliant les différentes associations médicales françaises et les Laboratoires Weleda. Chaque association délègue un interlocuteur. Celui-ci s'engage pour un travail de 3 ans à raison de 3 à 4 réunions par an.

La première réunion a eu lieu le 31 janvier 2012 au siège de Weleda France. Étaient présents : Dr Patrick Aufrère (AREMA), Dr Charles Cohen (IFEMA), Dr Jean-Hubert Gueguen (Nature et médecine), Dr Jean-Luc Spiteri (Association de Formation en Médecine Anthroposophique), Dr Jean Zandonella (AMAF).